**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 86 (1944)

**Heft:** 12

Nachruf: "In Memoriam" colonel H. Lecomte

Autor: Schenk

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## «In Memoriam» colonel H. Lecomte

Mon but n'est pas de rappeler sa carrière, ni d'évoquer un homme unanimement regretté : des amis et des contemporains l'ont fait, sur la base de souvenirs personnels et avec une compétence à laquelle je ne saurais prétendre.

Ce que je voudrais aujourd'hui, dans ces colonnes de la *Revue militaire* qui lui furent si souvent ouvertes, c'est aligner, forcément un peu à bâtons rompus, quelques souvenirs militaires d'un ancien élève du colonel Lecomte, me faisant ainsi l'interprète de nombreuses volées de recrues et d'aspirants « cols noirs » pour lesquels le défunt a été et restera le Commandant d'école, le « patron » comme on l'appelait avec un peu de familiarité et énormément de respect, qui nous a marqué pour toute la vie militaire.

Les traits marquants de ce fin pédagogue doublé d'un connaisseur d'hommes hors pair étaient, incontestablement, la simplicité et le bon sens étonnants de ses exposés et de ses conclusions. Chargé de dégrossir dans le domaine des éléments de la tactique des aspirants qui, trop souvent et parce qu'ils portaient les parements d'une arme technique, considéraient d'un peu trop haut les problèmes concernant la « reine des batailles », le colonel Lecomte n'avait certes pas souvent la tâche facile. Je le vois encore, en bordure d'un petit bois dans les environs de Thoune, assistant d'abord avec une patience — que nous apprécions mieux aujourd'hui — à la mise en train laborieuse d'un exercice, et ceci par un collaborateur dont la clarté n'égalait pas, de loin, la fougue... puis intervenant avec cette brusquerie qui trompait parfois, pour interpeller un aspirant :

- Caporal X (il est aujourd'hui commandant de bataillon), avez-vous compris ?
  - ... Non, mon colonel.
  - Eh bien, moi non plus.

Et le colonel, en quelques phrases et quelques gestes, sans carte, mais avec le terrain, de démêler de façon lumineuse un problème dont, dès lors, la solution semblait sauter aux yeux. Inutile de dire que des incidents de ce genre — et ils étaient fréquents — haussaient

chaque fois d'un cran la considération des aspirants pour leur commandant d'école.

On pourrait multiplier les anecdotes de ce genre en y retrouvant toujours ce sens des réalités, ce bon sens et cette clarté auxquels ne nuisaient nullement la rondeur voire même la causticité des expressions qui faisaient du colonel Lecomte un critique d'autant plus redouté qu'on le sentait plus compétent.

S'étant retiré en 1934, et bien qu'ayant toujours conservé le contact et manifesté jusqu'à ses derniers jours le plus vif intérêt pour ces problèmes militaires auxquels il a consacré toute sa vie, le colonel Lecomte a manqué à son arme pendant les dix dernières années.

Parce qu'il était un profond réaliste et qu'il connaissait à fond les problèmes du Génie, le cadre et les limites dans lesquels elle pouvait se développer et se moderniser lui étaient parfaitement clairs. Il savait que nous ne pourrions jamais prétendre doter nos unités d'armée de formations techniques dans une proportion égale à ce qu'on rencontre dans les armées étrangères. Il en tirait des conclusions qu'il n'est pas superflu de rappeler, même aujourd'hui :

- la quantité nous demeurant interdite, c'est la qualité et le rendement optimum de chaque individu et de chaque outil qui doit être recherché;
- les spécialistes du Génie doivent être réservés pour les missions qu'ils sont seuls à pouvoir accomplir;
- il faut les dispenser des travaux pouvant être effectués par d'autres et dont le volume est hors de proportion avec leurs moyens soit en hommes, soit en matériel. Autrement dit si la conception technique de l'organisation du terrain exige le concours des spécialistes, l'exécution en incombe exclusivement à la masse des troupes combattantes.

N'ayant plus eu l'occasion de m'entretenir avec le colonel Lecomte dernièrement, je ne puis savoir quelle réponse il donnait à cette question qui préoccupe si fort pas mal d'officiers du Génie : « Faut-il faire de nos sapeurs des troupes de choc, des combattants avant tout ? » Je demeure cependant persuadé que son grand bon sens lui aurait fait dire que, les cols noirs étant une petite minorité, leur appoint, même de qualité, ne représente pas un renforcement bien important de l'infanterie, tandis que cette façon de les engager les expose à une consommation prématurée après laquelle les fantassins seraient hors d'état de remplacer les spécialistes disparus, mais dont les missions particulières demeurent.

Si le colonel Lecomte avait pu, officiellement, dire son mot, il n'aurait pas manqué de rappeler cette vérité de La Palice (il pratiquait volontiers ce sport), que, dans la mécanisation, la machine est là pour augmenter le rendement de l'homme, et que l'essentiel est moins de donner des compresseurs aux sapeurs que de savoir ce qu'on veut faire de ces machines.

Le colonel Lecomte n'est plus. Ses anciens élèves savent tout ce qu'ils doivent à cette personnalité prenante, qu'une magnifique culture classique rendait plus attachante encore pour des techniciens à l'horizon parfois limité. Formons le vœu, en dernier hommage au disparu, que son souvenir et l'évocation de ses réactions probables en face des problèmes d'aujourd'hui et de demain nous permettent de rendre à l'arme du Génie la place qu'elle a perdue, qu'elle mérite et qu'elle peut reprendre.

Major E. M. G. SCHENK.

# **BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE**

### L'ANNÉE HIPPIQUE SUISSE 1944

L'Année Hippique Suisse 1944, revue réalisée sous la direction de MM. O. Cornaz et J. Bridel, aux « Editions d'Art suisse ancien », 5, place St-François, Lausanne.

Nous avons le plaisir de voir paraître, pour la deuxième fois, L'Année Hippique Suisse. Le numéro de la saison dernière, auquel sa présentation et sa bienfacture avaient assuré un grand succès, a été accueilli avec joie par les milieux s'intéressant au cheval, par tous ceux qui ont l'occasion, au service militaire, de tâter un peu de l'équitation et par le public de nos manifestations hippiques qui retrouvait dans ses pages, fixées d'une manière on ne peut plus élégante, de beaux souvenirs des heures passées sur nos champs de courses.

souvenirs des heures passées sur nos champs de courses.

L'attrait principal de l'ouvrage résidait pour les uns dans les splendides photographies prises lors des compétitions, les articles écrits par nos cavaliers les plus compétents apportaient aux autres des indications.

des indications précieuses à la pratique de leur sport favori.

On pouvait craindre que les événements de cette année ne permettent pas à L'Appée Hippique Suisse de voir le jour. Il n'en est

mettent pas à L'Année Hippique Suisse de voir le jour. Il n'en est heureusement rien et nous pouvons féliciter les éditeurs de nous présenter, cette fois encore, un travail aussi soigné, si ce n'est davantage, que le précédent. Nous espérons que leur effort sera reconnu, apprécié